

## SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST

# Le futur centre bourg se dessine avec les habitants

Il s'agissait de la première étape d'un dossier au long cours : vendredi, la municipalité a convié les habitants à une réunion de concertation sur le projet de réaménagement du centre bourg. Florent Chirat, le maire, espère que ce projet commencera à se concrétiser dans un an.

Le centre bourg de Saint-Julien-sur-Bibost va être réaménagé. Un engagement pris par le maire Florent Chirat et son conseil municipal, qui ont organisé, vendredi 16 décembre, une réunion de concertation avec les habitants de la commune.

Une quarantaine de personnes étaient réunies pour ce premier rendez-vous. Projet de mandat, ce réaménagement a plusieurs objectifs : le vivre-ensemble et la sécurité des habitants. Une étu-



Fin de la réunion avec le maire Florent Chirat, le bureau d'études Zeppelin et les conseillers municipaux. Photo Progrès/Amélie POUCHOL

de préliminaire et un diagnostic ont été réalisés en amont et présentés par le bureau d'études Zeppelin. Deux projets ont été présentés et c'est le second qui a retenu l'engouement de l'assemblée.

Il prévoit une aire de jeux pour enfants et un city stade, à créer sur un terrain non utilisé de la

commune (en dessous de la Maison des associations).

Le centre bourg avec la mairie, l'école, l'église et la crèche, sera revisité, avec uniquement des places de parking en dépose minute, de vrais espaces de vie et d'échanges pour les piétons, des bancs, des arbres et zones végétalisées.

La voie centrale pourrait être entièrement refaite et sécurisée, avec un travail sur les trottoirs trop étroits ou inexistantes et des passages piétons à créer sur la RD91, pour que les collégiens et lycéens puissent aller prendre leur car en toute sécurité. Des chemins piétons ont été pensés tout autour du centre bourg pour rejoindre les parkings en périphérie, afin que chaque habitant puisse se garer aisément et venir à pied au centre. Et aussi des passages qui relient le centre bourg à la salle polyvalente et à la Maison des associations, c'est-à-dire les zones géographiques mises en avant pour redynamiser le village.

## Première phase de chantier fin 2023 ?

Une réunion sera organisée prochainement en présence du service voirie du département

du Rhône pour finaliser l'avant-projet au niveau des voies de circulation et de l'arrêt de car. Florent Chirat a précisé vendredi soir que ce projet sera élaboré en plusieurs phases, par étapes d'aménagement des pôles. Il espère pouvoir faire les dossiers de demandes de subventions, pour peut-être, le début d'une première phase de chantier en fin d'année 2023. A suivre.

De notre correspondante  
Amélie POUCHOL

Ont également participé à la réunion : Marie-Charlotte Chamfray (3<sup>e</sup> adjointe déléguée aux Finances et à la Gestion des RH), Cédric Blanc (1<sup>er</sup> adjoint délégué aux Bâtiments et à l'Urbanisme), Alain Farjot (membre des commissions Bâtiments et Urbanisme) et Bertrand Giroud (responsable de la commission Relation Associations)

## SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

## Conseil municipal enfants : des jeunes très impliqués



Un ruban coupé dans un froid glacial. Photo fournie par le maire Alexis Badoil.

L'inauguration de la fresque réalisée par le conseil municipal enfants (CME), sur le transformateur situé au rond-point du Camard, a eu lieu samedi 17 décembre.

Le maire Alexis Badoil, différents élus et parents étaient présents, ainsi que l'artiste Tony Teyssier qui a guidé les enfants dans la réalisation du travail. Il a été rappelé que l'entreprise Enedis (distribution d'électricité et gestionnaire du réseau électrique) avait participé financièrement au projet.

Les jeunes ont ensuite visité la caserne des pompiers de Sainte-Foy-l'Argentière où ils se sont entraînés aux gestes de premiers secours avec les jeunes sapeurs-pompiers, avant d'aller partager au restaurant un repas bien mérité. Leur mandat se termine en cette fin d'année et leur dernière animation aura lieu mercredi 21 décembre, avec un après-midi créatif et familial autour des jeux de société.

Les conseillères municipales en charge du CME, Sandrine

Drivon et Sylviane Fayot, soulignent que ces deux années ont été très riches : pose d'un panneau près de l'école pour la sécurité routière, décorations d'Halloween, installation d'un jeu de chasse aux pierres colorées autour du village (un jeu qui va perdurer), nettoyage de printemps, animation pour le 8 décembre, mise en place d'un jardin partagé, après-midis crépus, etc.

Sandrine Drivon souligne : « Les enfants étaient très impliqués. Ils ont amené beaucoup d'idées. Ils ont aussi pris conscience qu'on peut être très déçu, notamment lorsqu'ils ont fait face à certaines dégradations, mais ils ne se sont pas découragés. On ne regrette vraiment pas l'existence de cette commission ! »

L'élection du nouveau conseil municipal enfants a eu lieu le vendredi 9 décembre. Dix candidats s'étaient présentés pour neuf postes à pourvoir. Leur mandat commencera début 2023, la relève est assurée.

De notre correspondante,  
Claire Lise BOSA

## SARCEY

## La chaudière prend feu et provoque un début d'incendie

Ce lundi à 18 h 30, les pompiers sont intervenus pour un début d'incendie dans une maison, chemin de la Madone à Sarcey. La chaudière a pris feu dans des circonstances qui restent à déterminer. Seule la buanderie a été atteinte par la propagation des flammes. A 21 h 30, l'intervention était terminée. Le sinistre n'a fait aucun blessé, les occupants ont été relogés dans leur famille.

## SAINT-GERMAIN-NUELLES

## La mairie va produire de l'électricité

Lors de la séance du conseil municipal du 24 octobre, le maire avait informé qu'il avait signé entre la commune et l'EUURL Tuillé un devis pour la rénovation de la toiture du bâtiment de la mairie pour un montant de 44 801,40 euros TTC et un devis pour l'installation d'équipements photovoltaïques pour un montant de 30 663,60 euros TTC.

### Une technique en plein développement

Ces travaux sont actuellement en cours et ce 15 décembre, Monsieur Petit, technicien de la Société Edilians d'Arnas, était présent pour guider l'artisan local, Benoist Tuillé qui réalise son premier chantier d'installation de tuiles photovoltaïques. La tuile solaire ou tuile photovoltaïque est intégrée à la couverture de la toiture. Comme les panneaux solaires photovoltaïques, les tuiles solaires photovoltaïques captent la lumière du soleil pour la transformer en électricité. Elle est composée de cellules photovoltaïques qui font fonctionner le système via le photovoltaïque en transformant l'énergie solaire en électricité, de connecteurs étanches qui lient les tuiles solaires entre elles, d'un verre trempé de protection : jouant un rôle d'étanchéité et d'isolation de la toiture. Une tuile solaire photovoltaïque



Monsieur Petit, technicien, présente l'équipement photovoltaïque. Photo Progrès/Bertrand GANDON

que est fabriquée avec deux couches de silicium dont l'une est constituée davantage d'électrons que de silicium et l'autre de plus de silicium que d'électrons.

Lorsque la lumière touche la tuile solaire photovoltaïque, la couche se trouvant au-dessus capture les photons de la lumière solaire. La transformation formée dans le circuit électrique se fait entre les atomes de silicium et les électrons pour créer de l'électricité. Cette technique est en plein développement et le technicien de l'entreprise de fabrication située à Arnas a un agenda de plus en plus chargé. Cette rénovation va permettre à la commune de produire de l'électricité.

## MONTS DU LYONNAIS Devenez correspondant de presse

Notre journal recherche un correspondant local. Il s'agit d'une activité de complément, non salariée, mais rémunérée. Elle nécessite de la disponibilité, de la curiosité et une ouverture d'esprit sur tous les aspects de la vie locale. Elle peut convenir à des parents au foyer, des étudiants, des salariés, des enseignants ou des retraités. Vous avez le sens de l'écriture et de l'image ? Vous habitez sur place, possédez un moyen de locomotion, un appareil photo numérique et un ordinateur connecté à internet ? Adressez un courrier de motivation : [lprhone-nord@le-progres.fr](mailto:lprhone-nord@le-progres.fr)

**POMPES FUNEBRES GILLOT**  
POUR VOUS ACCOMPAGNER

18 ans d'expérience professionnelle  
● Saint-Laurent de Chamousset  
● Besenay  
● Partisseries  
[pompes-funbres-gillot@orange.fr](mailto:pompes-funbres-gillot@orange.fr)

Organisation complète des obsèques  
Transport avant et après mise en bière  
Démarches administratives de préparation et après-décès  
Avis de décès dans la presse et en ligne  
Accès aux chambres funéraires de votre choix  
Intermédiaire d'assurance (agréé ORIAS) pour contrats obsèques  
Entretien de concession

**07 85 00 96 07**  
[pompes-funbres-gillot.fr](http://pompes-funbres-gillot.fr)  
SIREN : 799 786 702